



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	128_lamarck_75018	Numéro	75118_065_20
Adresse du site	128, rue Lamarck	Hauteur	R + 7 (22,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/06/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/07/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	29/09/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 160° et 250°.		
Distance des ouvrants	Entre 6 m et 8 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	0° < 4V/m ; 160° < 5V/m ; 250° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 Az 250°
Divers			

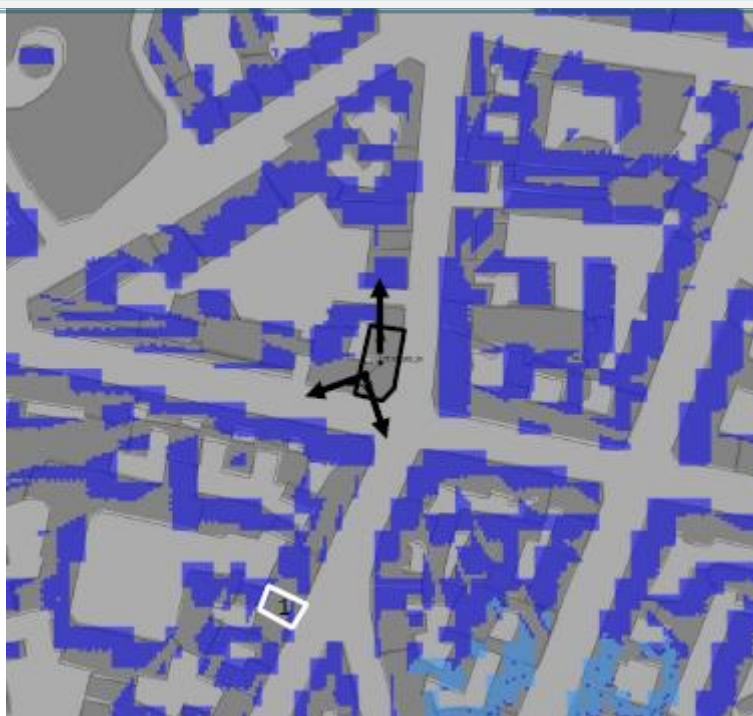
Incidence visuelle

Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée, trois antennes seront installées et insérées dans deux fausses cheminées. Les fausses cheminées sont en résine d'aspect identique aux cheminées existantes. Les antennes sont installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.		
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	25 m azimut 0° ; 24,65 m azimut 160° et 250°		

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
--------	---	--	--

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



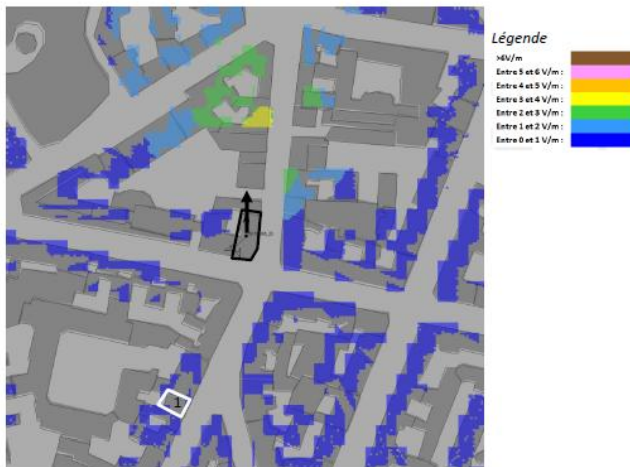
	Type	Nom	Adresse	Niveau estimé
1	Crèche	Crèche Aux Petites Merveilles	19, rue Eugène Carrière 75018 Paris	Inférieur à 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



	Azimut 0°	Azimut 160°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	20 m	17 m	18 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projet :



Etat de l'existant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimet 0°:



Azimet 160 °



Azimet 250 °:

